

DECRET N° 2015-163 DU 13 AVRIL 2015

portant nomination de la Présidente et des membres du Conseil d'Administration de l'Agence de Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure –type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2014-782 du 31 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement ;
- Vu** le décret 2008-750 du 31 décembre 2008 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence de Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en ses séances des 03, 04 et 10 février 2015,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de l'Agence de Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey (ARCHA) est composé de dix (10) membres ainsi qu'il suit :

Présidente : Madame de DRAVO ZINZINDOHOUE Marie Josée,
représentante du Ministre en charge de l'Urbanisme

Membres :

- 1- Monsieur KPOHONSITO Francis Yaovi,** représentant du Ministre en charge du Développement ;
- 2- Monsieur SOGLO Apollinaire,** représentant du Ministre en charge des Finances ;

- 3- **Monsieur AKOHA Comlan Paul**, représentant du Ministre en charge du Tourisme ;
- 4- **Monsieur SOGAN Richard**, représentant du Ministre en charge de la Culture ;
- 5- **Monsieur HOUENOUKPO Cossi Sévérin**, représentant du Ministre en charge des Travaux Publics ;
- 6- **Monsieur AÏSSI Valère Nicaise**, représentant du Préfet du Département du Zou ;
- 7- **Monsieur NOUATIN Fortunet Alain**, Maire de la Ville d'Abomey ;
- 8- **Monsieur AKODJI L. A. Nicaise**, représentant de l'Association de Développement de la Ville d'Abomey ;
- 9- **Madame KEDOTE Angélique Esther A.**, représentante du Personnel de l'Agence de Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey.

Article 2 : Les personnes ci-dessus sont nommées Présidente et Membres du Conseil d'Administration de l'Agence de Réhabilitation de la Cité Historique d'Abomey (ARCHA).

Article 3 : Rôle du Conseil d'Administration

Il est l'organe d'orientation et de suivi des activités de l'Agence. Il définit et veille à la mise en œuvre de la politique générale de l'Agence.

A ce titre:

- il approuve le Règlement Intérieur de l'Agence ;
- il adopte le PTA, le devis-programme, le Plan de Passation des Marchés, le budget prévisionnel, les états financiers et le rapport d'activités de l'Agence ;
- il fixe les indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui lui permettent de procéder régulièrement à une évaluation des performances de l'Agence et de ses responsables ;
- il propose au Ministre en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat, par un rapport motivé, toutes modifications du décret de création de l'Agence qui lui paraissent utiles pour assurer le bon fonctionnement ou le développement de l'Agence.

Article 4 : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 13 avril 2015

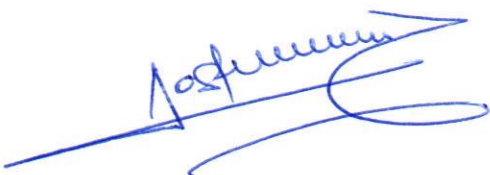
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

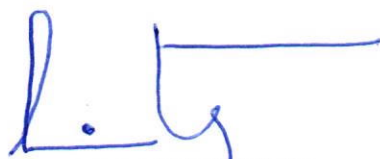
Le Ministre de l'Urbanisme, de
l'Habitat et de l'Assainissement,

Le Ministre Chargé de l'Evaluation des
Politiques Publiques, de la Promotion de la
Bonne Gouvernance et du Dialogue Social,



Antonin DOSSOU

Le Ministre de l'Economie, des Finances et
des Programmes de Dénationalisation,



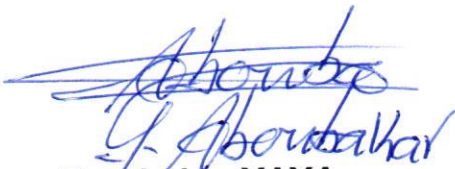
Christian SOSSOUHOUNTO

Le Ministre du Travail, de la Fonction
Publique, de la Réforme
Administrative et Institutionnelle,



Komi KOUTCHE

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des Droits de l'Homme,



Aboubakar YAYA



Valentin DJENONTIN-AGOSSOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HCJ 2 CES 2 HAAC 2 MCEPPPBG-DS 2 MUHA 2 MEFPD 2
MTFPRAI 2 MJLDH 2 AUTRES MINISTRES 22 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC
3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2
INTERESSES 10 JORB 1.